

Jeudi 28 mai 2009

de 14 heures à 17 heures

L E S A C T E S 2 0 0 9



# Rendez-vous Qualité Construction

**PROGRESSER SANS DÉGRADER**

*Nouvelles exigences pour le bâtiment  
Nouveaux risques à maîtriser*

***Discours de clôture  
du 11<sup>e</sup> Rendez-vous Qualité  
Construction de l'AQC***

Par Jacques Jessenne  
Président de l'AQC





Photo Dominique Guillemin d'Échon



Jacques Jessenne, PRÉSIDENT DE L'AQC.

**B**onjour à tous. En tant que président nouvellement élu, puisque j'ai été élu en fin de matinée aujourd'hui président de l'Agence qualité construction, il m'appartient maintenant de tirer les conclusions de cet après-midi.

On a beaucoup parlé de développement durable et de repositionner le rôle de l'Agence qualité construction dans ce nouveau contexte. Je voulais d'abord remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation et à l'animation de cet après-midi. Les conférenciers, bien sûr, l'animateur, le témoin, et les membres de l'AQC, ainsi que tout le personnel. Je ferai aussi un hommage particulier à mon prédécesseur, Yves Le Sellin, sans qui l'AQC ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui : un lieu reconnu de travail, de dialogue, entre tous les professionnels de la construction. L'AQC est aujourd'hui sollicitée pour participer aux réflexions, animer des groupes de travail dans le cas de travaux pour la mise en œuvre du Grenelle Environnement dont on a beaucoup parlé cet après-midi ; elle est mobilisée pour être un lieu de travail, de rencontres, de débats entre les professionnels avec l'administration. Tout cela est une reconnaissance du rôle et de la place de l'AQC aujourd'hui.

**Cet après-midi, ce rendez-vous s'est inscrit dans un axe majeur : progresser sans dégrader, qui constitue le fondement des actions de l'AQC en vue de prévenir les désordres, tout en accompagnant les progrès des techniques.** C'était tout l'enjeu de ce 11<sup>e</sup> Rendez-vous. Le développement durable conduit à de nouveaux produits, de nouvelles pratiques, la formation d'accompagnement, de nouvelles techniques. Tout cela nécessite des expérimentations, des adaptations de texte, de la formation. L'AQC accompagne les professionnels pour que ces changements se déroulent dans les meilleures conditions, sans dégradation de la qualité qui,

par ailleurs, s'améliore de façon continue. Fidèles à notre tradition, nous avons donné la parole à des professionnels de terrain. On l'a bien vu, ils vous ont fait part de leur expérience concrète, ils ont expliqué comment ils travaillent, comment ils s'adaptent à ces évolutions. Nous avons expliqué ce que nous faisons localement, tout au moins au début avec les déclinaisons de l'Observatoire pour que dans chaque région les professionnels, avec l'aide des DRE, puissent améliorer la qualité et régler les problèmes locaux.

Les membres de l'AQC viennent ce matin de signer une nouvelle convention quinquennale définissant les objectifs et les moyens pour suivre son action en direction des professionnels, mais aussi des formateurs, du public, qui doit avoir les bons réflexes et s'adresser, au bon moment, aux bons professionnels ; pour suivre son action bien sûr dans le domaine du neuf, mais aussi et surtout dans le domaine de la rénovation, des grands chantiers, des petits travaux, de la prévention, des conséquences des catastrophes naturelles, et tout cela dans le cadre du développement durable.

L'AQC sera présente sur des nouveaux risques, les nouvelles préoccupations telles que l'accessibilité et la santé des occupants, on en a parlé aussi tout à l'heure, notamment avec la qualité de l'air intérieur. Elle a désormais un corpus complet d'ouvrages et de plaquettes, enfin bien que complet il pourra toujours être complété, amendé, enrichi, que nous devons faire connaître encore d'avantage. Nous comptons bien sûr sur nos membres, mais nous développons également nos propres moyens de communication : la revue *Qualité Construction*, le site Internet [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com), notre présence sur un certain nombre de salons. L'Europe est une réalité. Nous partageons avec nos partenaires européens des préoccupations, des techniques, des produits. Nous devons être attentifs, bien sûr, aux règles européennes. Aujourd'hui, on ne peut pas faire abstraction de cette réalité économique où beaucoup de décisions partent de directives européennes, et l'environnement en est un bon exemple. Nous devons également être attentifs aux produits introduits sur le marché français, et faire valoir notre position française. L'AQC est présente sur ces préoccupations. C'est dire que l'AQC aujourd'hui est reconnue et en ordre de marche car elle a du travail devant elle, aux côtés, bien entendu, des professionnels. C'est le programme de travail que nous nous sommes fixé pour les prochaines années.

**Et je vous donne rendez-vous, pour faire un point sur les progrès de la profession l'année prochaine le 3 juin 2010.** Bonne soirée.



Téléchargez l'intégralité des Actes de ce 11<sup>e</sup> Rendez-vous Qualité Construction sur [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com), rubrique « Manifestations », puis « Rendez-vous Qualité Construction ».